



POLITIQUE RSE

I.	INTRODUCTION	2
II.	GOVERNANCE RESPONSABLE.....	3
1.	Intégration de la RSE dans la stratégie	3
2.	Condition d'une gouvernance responsable	3
3.	Communication.....	3
III.	RH ET DROITS HUMAINS.....	5
1.	Respect des Droits fondamentaux et des Droits de l'Homme	5
2.	Santé et Sécurité.....	5
3.	Conditions de travail et bien être	5
4.	Diversité, équité et inclusion.....	6
5.	Garantit des conditions de dialogue social.....	6
6.	Recrutement, gestion des carrières et développement des compétences.....	6
7.	Contribution à l'intérêt général.....	7
IV.	ENVIRONNEMENT	8
1.	Mobilité durable.....	8
2.	Gestion et valorisation des déchets.....	8
3.	Maitrise de notre empreinte énergétique	9
4.	Protection de l'environnement et de la biodiversité	9
V.	ETHIQUE DES AFFAIRES	11
1.	Confidentialité et relations commerciales	11
2.	Respect de la concurrence loyale.....	11
3.	Lutte contre la corruption et le trafic d'influence	12
4.	Gestion des conflits d'intérêt	12
5.	Sécurité de l'information et protection des données personnelles	12
VI.	ACHATS RESPONSABLES	14
1.	Choix des fournisseurs	14
2.	Développement de relations durables avec nos fournisseurs	14
VII.	LABELS ET CHARTES	15
1.	EcoVadis.....	15
2.	Charte de la Diversité	15
3.	Labels HappyIndexAtWork et WeImpact.....	15
4.	Charte des 1000	16
5.	Charte contre les violences conjugales	16
6.	Certifications MASE et CEFRI	16



POLITIQUE RSE

I. INTRODUCTION

Au sein de Groupe LIP, nous croyons que la croissance économique et le développement durable sont complémentaires. C'est dans cet esprit que nous avons élaboré notre politique de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE), qui reflète notre engagement envers des pratiques commerciales éthiques, respectueuses de l'environnement et socialement responsables.

La RSE, pour nous, signifie aller au-delà des obligations légales pour intégrer les préoccupations sociales, environnementales et économiques dans nos opérations quotidiennes et dans nos interactions avec nos parties prenantes. Elle représente un pilier important de notre stratégie d'entreprise, guidant notre prise de décision et nos actions afin de créer une valeur durable.

Notre politique RSE s'articule autour de quatre axes principaux :

- **Gouvernance Responsable** : Nous nous conformons à des règles éthiques et de transparence, en veillant à ce que nos pratiques commerciales soient responsables et en agissant avec intégrité dans toutes nos opérations ;
- **Social** : Nous nous efforçons de créer un environnement de travail sûr, inclusif et épanouissant pour nos collaborateurs et collaboratrices, en promouvant la diversité, l'équité et le bien-être ;
- **Environnement** : Nous nous engageons à minimiser notre impact environnemental à travers des initiatives de réduction des déchets, d'économie d'énergie et de promotion des pratiques durables ;
- **Achats Responsables** : Nous privilégions des pratiques d'achat éthiques et durables, en sélectionnant des fournisseurs et des partenaires qui partagent nos valeurs et notre engagement envers la responsabilité sociale et environnementale.

Pour formaliser et renforcer nos engagements, nous adhérons à plusieurs labels et chartes reconnus.

En adoptant cette politique RSE, nous réaffirmons notre engagement à agir en tant qu'acteur responsable et à promouvoir un avenir durable pour les générations actuelles et futures. Nous sommes convaincus que chaque action d'entreprise contribue à un impact significatif et que, par un effort collectif, nous pouvons engendrer des changements impactant.

*Une codification est appliquée tout au long du document pour faciliter la lecture et aider nos parties prenantes à identifier rapidement les informations pertinentes : les **éléments en gras** sont des documents opérationnels utilisés au quotidien venant illustrer le propos et les **éléments cités dans cette couleur**, sont des pièces justificatives que nous mettons à votre disposition si vous souhaitez une preuve ou un niveau de détail supplémentaire.*



POLITIQUE RSE

II. GOUVERNANCE RESPONSABLE

Au sein de Groupe LIP, nous croyons fermement en une gouvernance responsable qui intègre les dimensions sociales, environnementales et économiques dans toutes nos activités. Notre politique RSE reflète notre engagement envers la société et nos parties prenantes

1. Intégration de la RSE dans la stratégie

Nous nous engageons à intégrer pleinement la RSE dans notre stratégie globale. Pour y parvenir, nous impliquons activement notre Direction, y compris le Conseil d'Administration et le Comité de Direction, dans la définition des objectifs RSE de l'entreprise. La RSE est considérée comme un axe majeur de notre stratégie de développement, avec des indicateurs de performance spécifiques pour mesurer nos progrès.

Nous investissons les moyens financiers et humains nécessaires pour mener à bien nos initiatives RSE. Ces ressources sont allouées de manière responsable et transparente, en veillant à ce qu'elles aient un impact positif et durable sur la société et l'environnement.

Notre raison d'être et nos valeurs sont ancrées dans notre politique RSE. L'intégrité, la transparence, l'éthique et le respect des droits humains et de l'environnement sont au cœur de nos actions.

2. Condition d'une gouvernance responsable

Nous cherchons à instaurer une gouvernance responsable en interne, en favorisant un fonctionnement équitable et participatif. Cela se traduit par une transparence dans la communication de nos résultats financiers, une participation des employés à certaines décisions stratégiques et une prise en compte équitable des parties prenantes dans nos processus décisionnels.

La représentativité est une valeur importante dans notre gouvernance. Nous nous efforçons de favoriser la diversité au sein de notre conseil d'administration, en promouvant l'égalité entre les femmes et les hommes.

La gestion des risques occupe également une place primordiale dans notre gouvernance responsable. Nous nous attachons à identifier, évaluer et maîtriser les risques financiers, juridiques, environnementaux et liés à la sécurité. La prévention et la gestion des risques sont des enjeux essentiels pour garantir notre pérennité et notre impact positif sur la société.

3. Communication

Nous développons notre marque "LIP Demain" pour incarner notre engagement envers la RSE et faire rayonner nos valeurs auprès de nos parties prenantes.

La communication de notre démarche RSE s'effectue à travers différents canaux, notamment notre site internet, notre **plaquette des engagements** et des formations dédiées à nos collaborateurs et



POLITIQUE RSE

collaboratrices. Nous encourageons également le partage d'informations sur nos initiatives RSE avec nos parties prenantes externes, telles que les clients, les fournisseurs et les partenaires.

Au sein de Groupe LIP, nous sommes fiers de notre politique RSE, qui incarne notre volonté de créer un impact positif dans le monde tout en maintenant une gouvernance responsable et transparente. Nous sommes déterminés à agir avec intégrité et à progresser constamment dans notre démarche RSE pour contribuer au bien-être de la société, préserver l'environnement et promouvoir une économie responsable et durable.

L'engagement de notre Direction a été formalisé à travers la signature de l'**Attestation de Gouvernance Responsable**.



POLITIQUE RSE

III. RH ET DROITS HUMAINS

Au sein de Groupe LIP, nous accordons une importance capitale aux droits humains et à la valorisation de nos collaborateurs et collaboratrices. Notre politique RSE intègre des mesures pour promouvoir la diversité, l'équité, l'inclusion et garantir des conditions de travail sûres et favorables :

1. Respect des Droits fondamentaux et des Droits de l'Homme

Nous condamnons tout abus en matière de Droits fondamentaux au travail et Droits de l'Homme. Nous mettons en place des mécanismes garantissant le respect des principes suivants :

- Abolition du travail des enfants ;
- Elimination du travail forcé et obligatoire ;
- Elimination de la discrimination et traitement équitable sur le lieu de travail ;
- Respect de toutes les lois en vigueur en matière de salaires, avantages et temps de travail ;
- Protection de la santé et de la sécurité au travail ;
- Liberté d'association, de protection du droit syndical et de négociation collective.

2. Santé et Sécurité

La santé et la sécurité de nos collaborateurs et collaboratrices sont une priorité absolue. Nous réalisons régulièrement des évaluations des risques professionnels et mettons en place des formations de sensibilisation pour prévenir les risques physiques et psychosociaux. Nous œuvrons pour créer un environnement de travail sain et sécurisé, encourageant le bien-être physique et mental de nos collaborateurs. Le **règlement intérieur** ainsi que le **document unique** encadrent ces éléments.

En matière de harcèlement sexuel, la nomination et la formation des **référénts harcèlement sexuel** s'est accompagné de la mise en place une **procédure** d'alerte pour le signalement du harcèlement sexuel et de traitement des plaintes.

3. Conditions de travail et bien être

Au sein de Groupe LIP, nous plaçons nos collaborateurs et collaboratrices au centre de nos préoccupations car nous croyons que leur bien-être et leur épanouissement professionnel sont essentiels à notre succès collectif. Notre politique RSE comprend des mesures concrètes visant à créer un environnement de travail épanouissant et équilibré pour tous nos collaborateurs et collaboratrices :

- Un **accord sur l'aménagement du temps de travail et le droit à la déconnexion** ;
- Un **accord encadrant le télétravail**, pour une meilleure flexibilité et un équilibre vie professionnelle-vie personnelle ;
- Des espaces de travail conviviaux et des événements festifs renforçant les liens entre les équipes ;
- Des avantages sociaux tels que mutuelle et prévoyance, chèques cadeaux, CESU, Percol et PEE ;
- Une **rémunération équitable et transparente** basée sur une grille salariale objective ;



POLITIQUE RSE

- **Société d'actionnariat salarié** "LIP Family", outil de fédération et de cohésion pour l'ensemble des salariés du groupe ;
- Des enquêtes de satisfaction régulières pour recueillir leurs avis et améliorer nos pratiques, tels que le **rapport d'étonnement** pour les nouveaux entrants et l'enquête HappyAtWork abordée en partie VI ;

4. Diversité, équité et inclusion

Nous promouvons activement la diversité, l'équité et l'inclusion dans notre entreprise. Nous considérons la diversité comme une richesse, favorisant la créativité, l'innovation et l'efficacité. Nous nous engageons à ne tolérer aucune forme de discrimination et à promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes, l'emploi des seniors, l'emploi des personnes en situation de handicap et l'insertion des minorités.

Nous sensibilisons nos collaborateurs et collaboratrices à ces questions et mettons en œuvre des actions pour lutter contre les stéréotypes et les préjugés. A ce titre, tous nos collaborateurs et collaboratrices amenés à effectuer des activités de recrutement sont formés à la non-discrimination dans leur pratique ainsi qu'au recrutement de personnes en situation de handicap.

Chaque année, nous calculons et publions notre index de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes. Il est consultable sur notre site internet. Pour l'année 2024 (sur les données 2023), il est de 76/100 et a donné lieu à la déclaration d'objectifs de progression.

Concernant le handicap, un **référé handicap** est nommé et formé pour orienter, informer et accompagner les collaborateurs et collaboratrices en situation de handicap. Notre taux d'emploi de personnes en situation de handicap pour 2024 (sur les données 2023) est de 2,75% et s'accompagne d'un plan d'action mêlant communication, sensibilisation, formation, recrutement et maintien dans l'emploi.

Pour plus d'informations, se référer à la **Politique Diversité**.

5. Garantit des conditions de dialogue social

Nous encourageons un dialogue social ouvert et constructif au sein de notre entreprise entre la direction et les représentants du personnel, notamment avec notre Comité Social et Économique (CSE) dont le fonctionnement conjoint a donné lieu à un **accord**.

Ceci dans le respect de notre **convention collective**, accord national du 23 janvier 1986 relatif aux salariés des entreprises de travail temporaire.

6. Recrutement, gestion des carrières et développement des compétences

Notre processus de recrutement est conçu pour refléter nos valeurs. Nous accordons une importance particulière à la diversité, l'inclusion et l'équité tout au long du processus du recrutement. Des critères objectifs de sélection sont définis à l'avance à travers des **fiches de postes détaillées** et des **fiches d'entretien** assurant une évaluation juste pour chaque candidat. De plus, nous favorisons les entretiens à distance et limitons l'utilisation du papier.

V2025

6



POLITIQUE RSE

Nous sommes déterminés à soutenir le développement professionnel et personnel de nos collaborateurs et collaboratrices. Nous favorisons le développement des compétences à travers des plans de formation ciblés et un **parcours de carrière** permettant aux collaborateurs et collaboratrices de se projeter dans leur évolution au sein de l'entreprise. Nous offrons des opportunités de mobilité interne et procédons à des évaluations régulières de performance pour favoriser l'évolution professionnelle de chacun matérialisé à travers une revue des talents.

7. Contribution à l'intérêt général

A travers son fonds de dotation, **LIP S'engage**, le Groupe LIP agit dans la lutte contre les discrimination et l'exclusion notamment via l'insertion professionnelle. Avec un mode d'action mêlant mécénat financier et de compétences, nous entretenons des partenariats durables avec des associations, en signant des conventions qui définissent les engagements de chacun. Nos collaborateurs sont encouragés à contribuer en mettant leurs compétences et leurs expertises et talents au service de projets associatifs.

Faisant sens avec l'activité de l'entreprise, notre engagement envers l'insertion professionnelle est fort et vise à favoriser l'accès à l'emploi pour les personnes en difficulté d'insertion. Les actions se sont d'abord développées dans le bassin lyonnais puis à une échelle nationale grâce à la mise en place d'un réseau d'ambassadeurs et d'ambassadrices. Véritables relais sur le territoire, ces ambassadeurs et ambassadrices permettent un maillage territorial de proximité.

De plus, le fonds de dotation a aussi pour vocation de mener des actions en faveur de la solidarité et de soutien à des causes caritatives. Ainsi, nous menons de grandes actions auprès de l'ensemble de nos collaborateurs et collaboratrices à l'occasion d'événements tels qu'Octobre Rose, Movember, des collectes (de jouets, de produits de première nécessité, de vêtements...) mais aussi de courses solidaires.

Nos partenaires partagent nos valeurs sociales et environnementales à travers des projets qui ont un impact positif sur la société et que nous mesurons annuellement à travers un **bilan d'activité**.

Aussi, en créant **l'Ecole de la Réussite**, Le Groupe LIP propose une formation en alternance, gratuite et rémunérée, au métier de Commercial en Recrutement (F/H). Une formation sans condition de diplôme, reconnue au RNCP, ouvrant des opportunités d'être recruté dans l'entreprise.

Pour plus d'informations, se référer à la **Politique Diversité**.



POLITIQUE RSE

IV. ENVIRONNEMENT

Au sein du Groupe LIP, nous respectons les lois environnementales en vigueur et mettons tout en œuvre pour appliquer les meilleures pratiques en matière de protection de l'environnement. Ainsi, nous veillons à minimiser notre impact et à réduire notre consommation d'énergie, nos émissions de CO2 et notre consommation d'eau, ainsi que notre utilisation des ressources naturelles non renouvelables ou de produits non respectueux de l'environnement.

1. Mobilité durable

Nous encourageons l'utilisation des modes de transport plus durables. Nous remboursons les frais de transport en commun de nos collaborateurs et collaboratrices pour favoriser leur utilisation. La situation géographique du siège social permet une utilisation facilitée des transports en commun se trouvant à proximités de lignes de métro, tram et bus ainsi que de la gare.

De plus, nous incitons à l'utilisation du vélo ou des trottinettes en remboursant les kilomètres parcourus à travers un forfait de mobilité durable. Nous installons des bornes de recharge pour les véhicules électriques (voiture et vélos) au sein de notre siège social et proposons aux collaborateurs et collaboratrices qui le souhaitent de les déployer à leur domicile.

Nous avons ajusté notre **catalogue de flotte automobile pour intégrer des véhicules hybrides et hybrides rechargeables**, afin de faciliter la transition vers des solutions de mobilité plus propres et respectueuses de l'environnement. Dans un souci de toujours nous améliorer, nous sommes actuellement en train de déployer une offre incluant des véhicules et vélos électriques.

Nous sensibilisons nos collaborateurs et collaboratrices à l'importance de réduire les déplacements professionnels non essentiels et favorisons l'utilisation de modes de voyage plus respectueux de l'environnement, tels que les visioconférences et les réunions à distance. Notre **politique voyage** encourage également nos collaborateurs et collaboratrices à privilégier le train plutôt que l'avion pour leurs déplacements.

Pour plus d'informations, se référer à la **Politique Mobilité Durable**.

2. Gestion et valorisation des déchets

Nous mettons en place une politique de gestion responsable des déchets, en favorisant leur valorisation et leur tri. Plusieurs flux de déchets sont traités au sein de notre siège et de nos agences (papier, papier confidentiel, verre, DIB, mégots, carton, gobelets, piles, cartouches d'encre...). Ainsi, les poubelles individuelles aux bureaux ont disparu au profit d'îlots de tri par apport volontaire. Un système de compostage est également présent dans l'espace restauration. Le local déchet présent permet l'emplacement de plusieurs types de poubelles, afin de faciliter le tri et donc le recyclage. Nous recyclons également notre matériel informatique en fin de vie ou leur donnons une seconde vie.

Nos fournisseurs sont des entreprises socialement engagées en employant des personnes en situation de handicap ou rencontrant des difficultés d'insertion.



POLITIQUE RSE

Nous avons par ailleurs entamé une démarche de dématérialisation pour réduire notre consommation de papier et minimiser notre impact environnemental. La démarche d'inscription des intérimaires a été dématérialisée, ainsi que la mise à disposition des contrats avec signature électronique (intérimaires et entreprises utilisatrices), des bulletins de salaire et des factures. Nous sensibilisons les collaborateurs et collaboratrices à leur impact environnemental et communiquons sur les écogestes à adopter au quotidien sur leur lieu de travail.

Pour plus d'informations, se référer à la [Politique de Gestion des Déchets](#).

3. Maîtrise de notre empreinte énergétique

Nous sommes résolument engagés dans la réduction de notre empreinte énergétique. Le bâtiment de notre siège social présente des **caractéristiques techniques** permettant une faible consommation d'énergie et de faibles émissions de gaz à effet de serre :

- Programmation horaire et journalière en fonction de l'occupation du chauffage, climatisation et ventilation permettant de réduire les consommations pendant les heures d'inoccupation
- Luminaires commandés selon la détection de présence ainsi qu'une mesure de la luminosité présente au sein de la pièce.
- Des dispositifs de limitation de la consommation en eau potable (chasses d'eau, mitigeurs, douches)
- Récupération de l'eau pluviale pour l'arrosage des espaces verts
- Les revêtements intérieurs présentent de faibles émissions de solvants et sont de couleur claire permettant de mieux diffuser la lumière naturelle et de moins utiliser l'éclairage artificiel.
- Une isolation thermique de qualité (parois, vitrages)

Nous opérons également une stratégie de regroupement de nos agences dans plusieurs grandes villes de France. Cette stratégie est motivée par des enjeux de business et de baisse de coûts mais également de notre empreinte écologique en investissant dans des bâtiments environnementalement performants.

Nous apportons également une attention particulière à la part d'énergie renouvelable que nous consommons et nous nous efforçons à la maximiser.

Nous sensibilisons nos collaborateurs et collaboratrices aux écogestes et encourageons des pratiques responsables en matière de consommation d'énergie notamment.

4. Protection de l'environnement et de la biodiversité

Nous soutenons la biodiversité en préservant les espaces verts et favorables à la faune et à la flore au sein de notre siège social :

- Hôtel à insectes, nichoirs à oiseaux et chauve-souris
- Différentes strates végétales favorisant le développement et la préservation de la flore
- Eclairage raccordé à une programmation horaire permettant de le couper pendant la nuit pour mieux respecter le cycle de vie de la faune
- Présence d'un composteur



POLITIQUE RSE

Pour lutter contre les insectes nuisibles, notre prestataire utilise principalement des produits insecticides et répulsifs biocides pour une lutte raisonnée contre les indésirables.



POLITIQUE RSE

V. ETHIQUE DES AFFAIRES

Le Groupe LIP promeut des valeurs fortes de responsabilité sociétale, service, partage, confiance, réactivité, proximité avec ses clients, professionnalisme, dialogue social, progrès, intégrité, transparence, loyauté, sécurité et développement de ses collaborateurs et collaboratrices.

En référence à ces valeurs, Le Groupe LIP a décidé de mettre en place une charte éthique des affaires, applicable à tous les collaborateurs et collaboratrices du Groupe, ainsi qu'à ses prestataires, guidant ainsi chacun et chacune dans la pratique quotidienne de son métier.

Cette charte éthique des affaires rappelle l'engagement du Groupe, et de ses collaborateurs et collaboratrices, à respecter les lois et les réglementations en vigueur et définit les règles et principes à appliquer en matière d'éthique des affaires dont vous retrouverez les grands axes ci-dessous :

1. Confidentialité et relations commerciales

Toute relation commerciale doit être conclue et définie par un contrat.

Tous les collaborateurs et collaboratrices sont tenus de limiter la divulgation d'informations confidentielles aux seules personnes ayant un besoin légitime d'en avoir connaissance, de les conserver en toute sécurité et d'empêcher toute divulgation à des personnes externes.

Le Groupe s'oblige à respecter ses engagements contractuels et à respecter l'esprit de ces accords commerciaux. Les collaborateurs et collaboratrices doivent agir avec professionnalisme et intégrité pour assurer la continuité des relations avec les tiers concernés et ainsi encourager les clients à faire appel aux services proposés par le Groupe.

2. Respect de la concurrence loyale

Nous nous engageons à respecter les règles de la concurrence loyale et équitable. Nous condamnons la pratique concurrentielle et commerciale déloyale notamment l'entente avec des concurrents et les abus de position dominante.

Nous appliquons une politique d'appel d'offres et de mise en concurrence pour nos fournisseurs, et nous traitons nos clients et fournisseurs avec équité et respect. Nous sélectionnons nos partenaires commerciaux de manière objective, sans favoritisme ni discrimination, en se basant sur des critères de qualité, de performance, notamment environnementale et sociale, de coût et d'adéquation aux besoins de nos activités.

De plus, nous entretenons avec toutes nos parties prenantes, et en particulier clients, fournisseurs et autres partenaires commerciaux, des relations placées sous le signe de la confiance, de l'honnêteté, dans le respect des valeurs du groupe.



POLITIQUE RSE

3. Lutte contre la corruption et le trafic d'influence

Le Groupe LIP refuse de participer à toute forme de corruption, active ou passive, ou trafic d'influence, auprès d'agents publics ou privés. Nous avons établi des règles auprès de nos collaborateurs et collaboratrices afin d'éviter des situations et des comportements à risques notamment en matière de cadeaux, invitations et autres avantages, émis ou reçus. Le Groupe condamne tout paiement illégal, type pot-de-vin, ou paiements de facilitation.

Des règles encadrent également les opérations de mécénat et sponsoring, qui doivent être validées au préalable par la Direction et effectuées en toute transparence afin de pouvoir en justifier les raisons.

De manière plus générale, le groupe ne tolère aucun acte de corruption de la part de ses collaborateurs et collaboratrices et de ses tiers partenaires. Un code de conduite anti-corruption est diffusé auprès de tous les collaborateurs ainsi qu'un e-learning de sensibilisation au sujet.

Nous disposons d'une procédure d'alerte pour signaler tout comportement inapproprié et nous nous efforçons de sensibiliser nos collaborateurs et collaboratrices sur les risques liés à la corruption. Ainsi un formulaire de signalement est disponible sur notre site internet www.groupelip.com afin de permettre à toutes nos parties prenantes, internes et externes. Il s'accompagne d'un guide présentant le cadre légal, le dispositif d'alerte et sa mise en œuvre.

Toute violation de la Charte éthique des affaires par un collaborateur ou collaboratrice est passible de sanctions disciplinaires appropriées à la gravité au comportement effectué, en accord avec les règlements intérieurs et documents assimilés établis par le Groupe.

4. Gestion des conflits d'intérêts

Nous exigeons de nos collaborateurs et collaboratrices qu'ils évitent tout conflit d'intérêts et qu'ils prennent leurs décisions dans l'intérêt de l'entreprise et de nos parties prenantes. Les décisions commerciales du Groupe sont prises de manière objective, sans aucune considération personnelle. Nous encourageons une culture d'intégrité et de transparence pour garantir des relations professionnelles éthiques.

Les collaborateurs et collaboratrices sont invités à identifier les risques de conflits d'intérêt, les signaler et ne pas prendre part aux décisions pour lesquelles des conflits d'intérêts pourraient découler.

5. Sécurité de l'information et protection des données personnelles

La sécurité de l'information est primordiale au sein de Groupe LIP. A cet effet, nous nous sommes dotés d'un Responsable de la Sécurité du Système Informatique pour la conception, la mise en œuvre et la gestion de la stratégie de sécurité. Il possède également le rôle de Délégué à la Protection des Données Personnelles (DPO).

Nous avons mis en place une **politique de protection des données** conformes au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) aussi bien en interne pour les collaborateurs et



POLITIQUE RSE

collaboratrices du Groupe, qu'en externe pour les candidats, clients et prospects. Cette politique de protection des données précise la manière dont le Groupe gère le traitement des données à caractère personnel lié à la gestion du site internet ainsi qu'à la gestion des dossiers de candidatures et d'inscriptions, et des relations commerciales avec les entreprises utilisatrices. La politique de protection des données traduit la volonté de l'entreprise de se développer dans un cadre licite, loyal et transparent.

Nous avons également mis en place une **politique de sécurité** comportant des mécanismes d'alerte et des procédures de réponse aux incidents pour garantir la sécurité de nos données et protéger nos informations sensibles

Pour plus d'informations, se référer à la [Charte Ethique des Affaires](#).



POLITIQUE RSE

VI. ACHATS RESPONSABLES

Nous nous impliquons dans le respect des droits fondamentaux et la réduction des impacts sociaux et environnementaux de nos activités, notamment par notre politique d'achat. Notre engagement s'incarne dans la sélection de nos partenaires en privilégiant les fournisseurs engagés partageant nos valeurs.

1. Choix des fournisseurs

Nous considérons que le respect des droits humains, du droit du travail et de l'environnement, ainsi que la lutte contre la corruption sont des règles incontournables. C'est pourquoi nous attendons de nos partenaires et fournisseurs qu'ils s'engagent à les respecter.

Nous privilégions les fournisseurs responsables, qui partagent nos valeurs en matière de RSE. Nous intégrons des critères sociaux et environnementaux dans le choix de nos fournisseurs, en plus des critères traditionnels de prix, de qualité, de délai et de fiabilité. Nous soutenons le développement local en participant au développement des petites et moyennes entreprises et en promouvant la diversité parmi les fournisseurs, notamment dans le secteur adapté et de l'économie sociale et solidaire.

2. Développement de relations durables avec nos fournisseurs

Nous entretenons des relations durables avec nos fournisseurs, basées sur le respect mutuel et la confiance. Nous veillons à respecter nos engagements en matière de paiement et à favoriser la loyauté et l'indépendance économique dans nos négociations. Nous accordons également une attention particulière à ce que nos fournisseurs ne soient pas en situation de dépendance économique.

Le Groupe LIP s'engage à garder confidentielles les informations techniques, commerciales et financières communiquées par les fournisseurs et à respecter les droits de propriété intellectuelle de ces derniers.

Pour plus d'informations, se référer à la [Charte d'Achats Responsables](#).



POLITIQUE RSE

VII. LABELS ET CHARTES

Nos labels et chartes reflètent notre volonté de respecter les meilleures pratiques en matière de conditions de travail, de diversité et d'inclusion au sein de notre entreprise.

1. EcoVadis

Notre engagement a été reconnu par la **notation EcoVadis**, avec un score de 70/100, ce qui nous permet de décrocher la certification Silver. Cette note nous place parmi les 4% des meilleures entreprises évaluées dans notre secteur d'activité. Ce score atteste de notre engagement à mener une politique RSE solide, orientée vers des pratiques durables et responsables. EcoVadis évalue les entreprises sur quatre grands thèmes : l'environnement (60/100), le social et les droits humains (80/100), les achats responsables (50/100), et l'éthique des affaires (60/100).

2. Charte de la Diversité

La **Charte de la Diversité**, portée par Les Entreprises pour la Cité, rassemble de 3800 organisations. En signant la Charte de la Diversité, nous avons formalisé notre engagement à lutter contre toutes les formes de discrimination au sein de notre entreprise. Nous considérons la diversité comme une richesse et nous œuvrons pour créer un environnement inclusif où chaque individu se sent respecté et valorisé.

Les engagements de la Charte de la Diversité, traduits en actions mesurées et évaluées régulièrement, sont facteurs de progrès social et économique.

La signature de la Charte de la Diversité et nos engagements sont renouvelés chaque année.

3. Labels HappyIndexAtWork et Welmpact

Ces labels sont portés par ChooseMyCompany et permettent de mesurer la satisfaction de nos collaborateurs et collaboratrices.

Le **label HappyIndexAtWork** mesure plus particulièrement la satisfaction de nos collaborateurs et collaboratrices sur la qualité de leurs conditions de travail, du management, du système de reconnaissance et de la raison d'être de l'entreprise. Véritable baromètre de l'engagement et de la motivation, nous utilisons les résultats pour améliorer le bien-être, garantir un équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle, et favoriser un environnement de travail positif et épanouissant. En 2023, avec un taux de participation de 60,1%, nous avons obtenu une note globale de 4,48/5 et un taux de recommandation de 88,6%.

Le **label Welmpact** permet quant à lui de mesurer la satisfaction et la compréhension de notre stratégie RSE. Cela nous permet d'identifier les axes d'amélioration adéquates.

En 2023, avec un taux de participation de 60,1%, nous avons obtenu la note globale de 4,01/5.

Nous apparaissions chaque année dans les classements publiés par ChooseMyCompany faisant un focus sur les résultats obtenus auprès de publics clés tels que les seniors et les femmes.



POLITIQUE RSE

4. Charte des 1000

En signant la **Charte des 1000**, impulsée par l'Etat et la Métropole de Lyon, nous nous engageons à mettre en place des actions concrètes sur le territoire de la métropole de Lyon pour favoriser l'emploi des personnes en situation de handicap, des demandeurs d'emploi de longue durée, des bénéficiaires du RSA, des jeunes issus des quartiers prioritaires de la ville ... La signature de cette charte marque notre volonté de nous mobiliser au service d'un territoire plus inclusif. Elle s'accompagne de la contribution au développement du réseau des entreprises engagées pour l'insertion et l'emploi par le partage des bonnes pratiques.

La signature de cette charte est renouvelée tous les ans et s'accompagne d'un bilan d'activité.

5. Charte contre les violences conjugales

Nous avons adhéré à la **Charte contre les violences conjugales**, portée par la Fondation FACE et One in Three Women. La signature de cette charte témoigne de notre engagement envers la lutte contre toute forme de violence et de discrimination envers les femmes. Nous sensibilisons nos collaborateurs à cette problématique et mettons en place des procédures d'alerte et de soutien pour protéger les victimes. Chaque année, nous communiquons sur les chiffres des violences faites aux femmes et soutenons des structures accompagnant ces femmes.

6. Certifications MASE et CEFRI

Certaines de nos agences, spécialisées dans les métiers de l'industrie, sont certifiées MASE (Manuel d'Amélioration Sécurité des Entreprises) et CEFRI (Comité français d'accréditation pour l'assurance de la compétence des personnels intervenant en radioprotection).

La certification MASE est une norme reconnue pour sa rigueur en matière de santé et de sécurité au travail. Cette certification démontre notre engagement à prévenir les risques professionnels et à assurer la sécurité de nos employés et des parties prenantes impliquées dans nos activités.

La certification CEFRI atteste de la qualité de nos pratiques en matière de santé et sécurité dans les activités liées à la radioprotection. Cette certification garantit la sécurité de nos collaborateurs et collaboratrices et de leur environnement de travail sur les sites nucléaires.

Ces référentiels de management QSE s'inscrivent dans une démarche d'amélioration continue dans la prévention des risques professionnels et dans la préservation de l'environnement. Ils sont pilotés par un pôle Certification en interne et les démarches sont auditées par des tiers indépendants annuellement permettant de s'assurer du souci de progression de nos agences.